

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix – Travail – Patrie

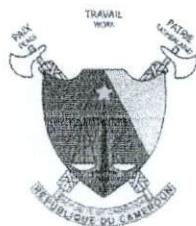
REGION DU SUD

DEPARTEMENT DE LA MVILA

COMMUNE DE BIWONG BULU

SECRETARIAT GENERAL

COMMISSION INTERNE DE
PASSATION DES MARCHES



B.P : 657 Ebolowa

communebiwongbulu@yahoo.fr
672726 077 / 683689096

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace – Work – Fatherland

SOUTH REGION

MVILA DIVISION

BIWONG BULU COUNCIL

SECRETARIAT GENERAL

INTERNAL PUBLICS TENDERS
BOARD

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

EN PROCEDURE D'URGENCE

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N06/AONO/PU/C.BBu/CIPM/2021 DU 19/05/2021

POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) FORAGES
EQUIPES DE POMPES A MOTRICITE HUMAINE DANS CERTAINES
LOCALITES DE LA COMMUNE DE BIWONG BULU, DEPARTEMENT DE LA
MVILA

EN DEUX LOTS

1. OBJET D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

Le Maire de LA Commune de Biwong Bulu lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence qui porte sur les travaux de construction de DEUX (02) forages équipés de pompes à motricité humaine dans certaines localités de la commune de Biwong Bulu.

Les travaux se font dans le cadre du développement des Collectivités Locales Décentralisées.

N°ORDRE	INTITULE	FINANCEMENT	IMPUTATION	MONTANT
Lot (1)	Construction d'un forage équipé de pompe à motricité humaine à : EMNEMVOM I (EVESS)	MINADER	55 30 393 03 641811 2246	8 000 000
LOT(2)	Construction d'un forage équipé de pompe à motricité humaine à EFOULAN (BISSOUSOUK)	MINADER	55 30 393 03 641811 2246	8 000 000

2. CONDITIONS DE PARTICIPATION

Le présent appel d'offres est ouvert à égalité de conditions à toutes les Entreprises ou Sociétés de droit Camerounais exerçant dans le domaine des travaux d'hydrauliques, installées au Cameroun, juridiquement et financièrement autonomes, administrées selon les règles du droit commercial.

3. FINANCEMENT

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural(MINADER), exercice 2021.

4. DELAI D'EXECUTION

Le délai d'exécution du marché à passer à l'issue de l'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence est proposé par le soumissionnaire et constitue un critère de notation mais ne devra pas dépasser le délai maximal de trois (03) mois à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

5. CONSISTANCE DES TRAVAUX

Les travaux à réaliser comprennent les étapes ci-après :

FORAGES

- ✓ Prospection géophysique et implantation de chaque forage ;
- ✓ Réalisation de l'installation de chantier ;
- ✓ Exécution des travaux des forages (foration, tubage, développement, essai) ;
- ✓ Construction d'une clôture et d'un forage perdu ;
- ✓ Réalisation de l'analyse physico chimique, bactériologique de l'eau ;
- ✓ Formation des agents de maintenance ;
- ✓ Fourniture d'une caisse à outils ;
- ✓ Labellisation.

6. ADMINISTRATION AU NOM DE LAQUELLE SERA CONCLU LE MARCHE

A l'issue de l'examen des offres des soumissionnaires par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de Biwong Bulu, les marchés seront conclus entre les adjudicataires et le Maire de la Commune de Biwong Bulu, Autorité Contractante.

7. CONSULTATION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de Biwong Bulu dès publication du présent avis.

8. ACQUISITION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

Le dossier de consultation (DAO) peut être retiré dès publication du présent avis à la Commune de Biwong Bulu sur présentation d'une quittance de paiement d'une somme non remboursable de trente mille (30.000) FCFA versée à la Recette Municipale de ladite Commune (tel:699 19 75 27/ 677 05 99 99). *et*

9. RECEVABILITE DES OFFRES

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission établie suivant le modèle joint en annexe, d'un montant de : 160 000(cent soixante mille) francs CFA pour chaque lot, délivrée par un établissement bancaire de 1^{er} ordre agréé par le Ministère des Finances dans les conditions de la Commission Bancaire d' Afrique Centrale (COBAC).

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le Service émetteur ou une Autorité administrative, conformément aux dispositions du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Toute offre non-conforme aux prescriptions du présent avis et du dossier d'appel d'offres sera déclarée irrecevable ainsi que l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de 1^{er} ordre agréée par le Ministère des Finances.

10 Attribution

Le Maire de la Commune de Biwong-Bulu attribuera la lettre commande au Soumissionnaire dont l'offre cohérente dans l'ensemble est reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'offres et qui dispose des capacités techniques et financières établies pour exécuter la lettre commande de façon satisfaisante et dont l'offre enfin est évaluée la moins-disante. Les remises éventuelles proposées par certains soumissionnaires non contenues dans le montage des offres technique et financière (coût et délais) dans le seul but d'être moins-disant sont formellement proscrites pour la présente consultation.

NB : Toutefois, une seule entreprise ne peut être adjudicataire de tous les deux lots

11. REMISE DES OFFRES

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies respectivement marquées comme tels devra être déposée contre récépissé à la Commune de Biwong Bulu au plus tard le 14/06/2021 à 14heures, heure locale et devra porter la mention :

« Avis d'Appel d'Offres National Ouvert

En procédure d'urgence

N06/AONO/PU/C.BBu/CIPM/2021 DU 19/06/2021

Pour les travaux de construction de DEUX (02) forages équipés de pompes à motricité humaine dans certaines localités de la Commune de Biwong Bulu,

Département de la Mvila,

Sur financement BIP MINADER 2021 »

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

13. DUREE DE LA VALIDITE DES OFFRES

2

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant 90 (quatre-vingt-dix) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

14. OUVERTURE DES OFFRES

L'ouverture des plis se fera en un seul temps dans la salle de réunion de la préfecture d'EBOLWA le 14/06/2021 à 15 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier (une personne par soumissionnaire).

Premier temps : évaluation des Offres Administratives et Techniques

Seules les Offres Techniques dont les dossiers administratifs auront été jugés conformes seront évaluées.

Deuxième temps: ouverture des offres financières

13. Principaux critères éliminatoires

Les critères ci-dessous entraînent chacun le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment de:

- Abandon des chantiers, marchés précédent en cours de réalisation au-delà des délais contractuels sans raison techniques administratives éprouvées
 - Pièces administratives :
- Absence de la caution de soumission ;
- Absence d'une pièce administrative après les 48h prévues par la réglementation ;
- La présence des pièces falsifiées dans l'offre du soumissionnaire sous réserve des poursuites judiciaires envisageables contre leurs auteurs (la CIPM et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux),
 - Offre technique :
- Fausses déclarations sur l'aptitude du soumissionnaire ;
- Non-conformité de l'offre à l'une des spécifications techniques ci-après :
 - Plan Type ;
 - Délai d'exécution des prestations ;
 - Bordereau et devis Quantitatif des travaux.

- non acceptation d'une des conditions de la lettre commande par le soumissionnaire (l'absence de rubrique méthodologie d'exécution CCAP, CCTP, CCES et plans types non paraphés et /ou non datés) ;
- Offre technique incomplète ;
- Fausse déclaration, documents falsifiés;
- non-respect de deux (02) critères essentiels.
- Offre financière :
- L'absence d'un prix unitaire quantifié ;
- Offre financière incomplète ;
 - absence du sous-détail d'un prix unitaire quantifié dans le DAO ;
 - non-conformité au modèle de soumission ;
 - Capacité financière inférieure au tiers (1/3) du coût prévisionnel du projet (document).

14.2 Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des soumissionnaires porteront sur :

1. La surface financière ; présentation d'une attestation de surface financière égale au moins 2/3 du montant prévisionnel du projet ;
2. L'expérience de l'entreprise dans les travaux similaires sur financement public (exécution d'au moins deux (02) projets similaires au cours des quatre (04) dernières années) ;
3. La qualification et l'expérience des personnels d'encadrement (un conducteur des travaux, ingénieur génie rural ou hydrogéologie, trois(03) ans d'expérience minimum ; un chef chantier, Technicien génie rural, 02 ans d'expérience minimum) ;
4. La disponibilité par le soumissionnaire des matériels appropriés pour l'exécution de ce type de travaux (en propre ou en location : un (01) pick up de liaison, un (01) camion benne, un atelier de foration, un (01) générateur) ;
5. La méthodologie d'exécution des tâches.

Les principaux critères donnant lieu à l'élimination directe de l'offre sont :

- Dossier administratif non conforme ;
- Absence d'une caution de soumission ;
- Absence ou la non production d'une pièce après les 48h prévu par la règlementation ;

2

- Non acceptation du CCAP et CCTP ;
 - Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
 - Absence d'un prix dans le bordereau des prix unitaire ;
 - Absence des équipements essentiels ou de contrat certifié de location desdits matériels;
 - Non-respect de plus de trois (03) critères de qualification
- L'Autorité Contractante attribuera le Marché au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins disante et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

14. Principaux critères de qualification

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- Le chiffre d'affaire
- L'Accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières
- Références de l'entreprise
- Le personnel employé
- Les moyens logistiques
- Compréhension du travail

15. Nombre maximum de lots :

Les prestations objet du présent marché sont regroupées en deux (02) lots de :

- lot 1 : un forage.

- lot 2 : un forage

16. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Commune de BIWONG BULU,

Tel : 672726077/683689096

Ampliations :

- ARMP/ARSUD
- DRMINMAP/MVILA
- Président CiPM (pour information)
- DD MINEE/MVILA
- Affichage (pour information)
- CHRONO/ARCHIVES



Le Maire

19 MAI 2021